Compte rendu
Conseil municipal du 18 décembre 2020

Présents : Mmes et Mrs Daniel SALLES, Nadège TOURNEBIZE, Gilles AVRIL, José MULA, Brice CASSOUX, Carole LOUBAT, Philippe PLANCHE, Patrice RONDET, Elodie DARTAYRE, Alexandre CARCOUET, Sandie CHAISE, Florence LANCIAL, Samuel SWITEK,

Excusés : Mmes Emmanuelle TEXIER, Catherine LECLECH

Secrétaire de séance : Mr Gilles AVRIL.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil de leur présence.

Propose de passer à l'ordre du jour ;

1- <u>Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 14 novembre 2020 :</u>

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations concernant le procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal.

<u>Délibération : procès-verbal approuvé.</u>
<u>A L'UNANIMITE</u>

2 - <u>Travaux d'éclairage public suite renforcement BT à la Pireyre :</u>

Monsieur le Maire explique que des travaux d'éclairage public sont nécessaires à la Pireyre, d'autant plus que le renforcement du réseau BT a été réalisé.

Précise que le devis de ces travaux du SIEG s'élève à 12 000 € HT. Conformément aux décisions prises par son comité, le SIEG prend en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50% du montant HT et la commune finance à 50 % ce montant soit 6 000 €. Le montant définitif de ces travaux sera revu en fin de travaux pour un réajustement éventuel.
Demande d'approuver cette proposition.

<u>Délibération : proposition acceptée</u>
<u>A L'UNANIMITE</u>

En 2021, sont prévus des travaux à Brossolière et au Mas D'auteyras

3 - <u>Lotissement communal Champlong : informations et bilan financier</u>

Monsieur le Maire indique que tous les lots ont été vendus et seuls 2 constructions n'ont pas encore démarré.

Précise que dès le début de ces deux constructions, la phase n°1 de l'OAP de Champlong sera achevée. La phase n°2 (parcelles de Mrs Paul PIREYRE, Serge YAYO et de la commune) pourra être lancée. Les divisions foncières sont en cours.

Commente le plan projet de division situé ci-dessous.

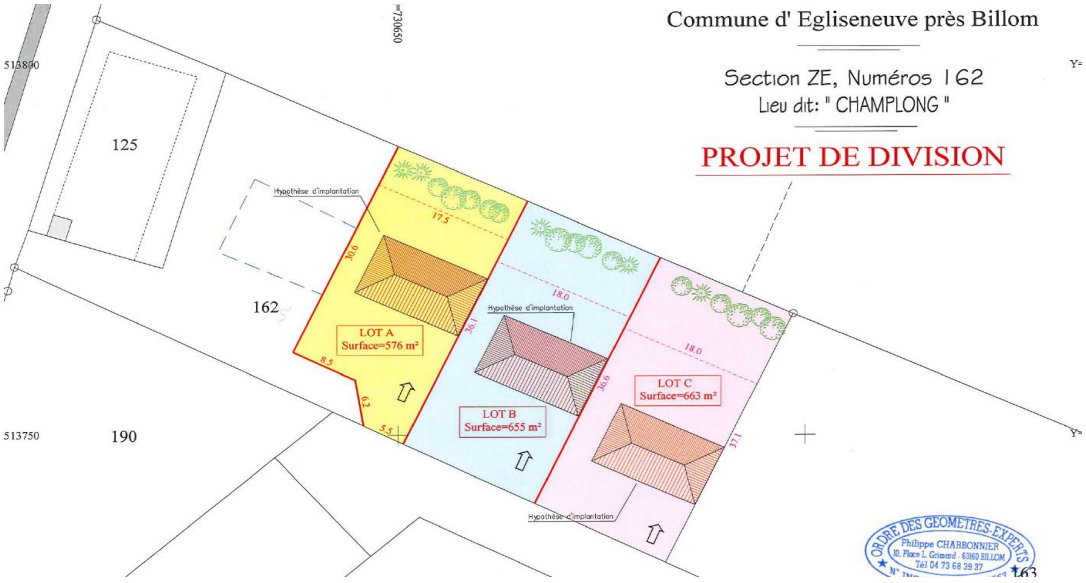

Monsieur SWITEK demande si les règles appliquées pour ces futures constructions seront identiques à celle du lotissement Champlong.
Monsieur le Maire confirme que même si le règlement du lotissement ne s'applique pas à ces lots, des préconisations seront faites pour garder une homogénéité dans les constructions.

Avant de présenter le bilan de l'opération, monsieur le Maire indique que le prêt-relais de 250 000 euros, contracté en 2019 sur 3 ans, va être remboursé de façon anticipée.

Bilan de l'opération (sans prendre en compte le lot A).

DEPENSES HT		RECETTES	
Etudes et travaux réalisés	470 000 €	Vente des terrains	613 000 €
Travaux de finition DELAVET	122 000 €	Subvention Région	14 000 €
Travaux d'éclairage public SIEG	30 000 €	Subvention Département	31 000 €
Marge (= plus-value)	36 000 €		
TOTAL	**658 000 €**	**TOTAL**	**658 000 €**

4 - Projet lotissement communal du Mas : informations

Monsieur le Maire présente une première esquisse du futur lotissement communal Mas. Propose de commencer la réflexion sur l'aménagement de celui-ci.

Après un large débat il en résulte qu'il convient de prendre en compte plus particulièrement : l'emplacement de la micro-station d'épuration (environ 70 équivalent habitants) l'aménagement des réseaux, la communication avec les riverains actuels et la recherche de subventions. La fin de la réalisation de ce projet est prévue d'ici 3 ans.

5 - Emprunt pour le financement du nouveau tracteur :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal

- ✓ Le budget primitif 2020 prévoyait un emprunt d'équilibre de 100 000 euros pour le financement de divers investissements ;
- ✓ Il convient finalement de prévoir un emprunt de 60 000 € pour financer l'acquisition du nouveau tracteur.

Annonce les 3 propositions d'offres

	CAISSE D'EPARGNE	BANQUE POSTALE	CREDIT AGRICOLE
MONTANT DE 60 000 EUROS SUR 6 ANS			
TAUX FIXE	0,39%	0,29%	0,25%
SOMME DES INTERETS	821,66 €	620,11 €	526,09 €
FRAIS DE DOSSIER	100,00 €	100,00 €	60,00 €
COUT TOTAL	**921,66 €**	**720,11 €**	**586,09 €**

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre du Crédit Agricole

Délibération : proposition acceptée.
A L'UNANIMITE

6 - Demande de subvention FIC 2021 pour travaux voirie

Monsieur le Maire propose aux élus du Conseil de prévoir en 2021 des travaux de voirie dans les villages des Barnoux, Fenilhat, le Bon Michel, les Fangheats, le Moulin Blanc, les Maisons Basses, le Château du Mas, et le cimetière. Un premier devis a été réalisé et s'élève à 51 990 euros HT.

Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme au titre du FIC 2021.

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux de voirie	51 990 €	Subvention Conseil Départemental FIC 2021 (23%)	11 957.70 €
		Autofinancement commune (77%)	40 032.30 €
TOTAL	**51 990 €**	**TOTAL**	**51 990 €**

Délibération : proposition acceptée.
A L'UNANIMITE

7 - Opération Abris-bus de la région Auvergne Rhône Alpes : informations

Monsieur le Maire informe que le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes finance des abris-bus pour la sécurisation des points de ramassages scolaires.

Propose de les implanter aux lieu-dits : La Boissière, les Maisons Basses, Les Méradoux et au stade de foot (soit 2 « type chalet » et 2 « type intemporel natura »).

8 - Projet d'acquisition d'un camion-plateau : informations

Monsieur le Maire signale que le véhicule communal C15 est hors d'usage et que le montant des réparations est très élevé.

Indique qu'il conviendra de prévoir au budget 2021 la somme de 25 000 € HT pour l'achat d'un camion plateau.

9 - Création emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire pense qu'il serait utile de créer un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité, pour la réalisation de petits travaux de réhabilitation du patrimoine de la commune (exemple : décrépir le mur du cimetière). Après un débat, il convient avant tout de recenser les travaux à effectuer et de réfléchir à la meilleure façon de les réaliser (entreprise ? association ? atelier de réinsertion ?).

10 - Décision modificative n°2 – budget principal

Monsieur le Maire précise que l'opération Cocon63 a coûté à la commune 14 174.56, alors que le montant total des travaux (hors subventions) s'élève à 34 322.31 euros.

Il convient de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants pour permettre de bénéficier du FCTVA sur ce montant total de 34 322.31 euros

COMPTES DEPENSES						**Montant**
Sens		Chap	Art.	Op		
D	F	023	023		Virement à la section	+ 2 610.70 €
D	I	040	2313	OPFI	Constructions	+ 2 610.70 €
D	I	041	2313	OPFI	Constructions	+ 31 711.61 €
					Total	**+ 36 933.01 €**

COMPTES RECETTES						**Montant**
Sens		Chap	Art.	Op		
R	I	041	1327	OPFI	Budget communautaire et fonds	+ 1 503.61 €
R	I	041	1321	OPFI	Etat et établissements nationaux	+ 16 033.44
R	I	041	238	OPFI	Avances versées	+ 14 174.56
R	I	021	021	OPFI	Virement de la section de	+ 2 610.70 €
R	F	042	7788		Produits exceptionnels divers	+ 2 610.70 €
					Total	**+ 36 933.01 €**

Délibération : proposition acceptée.
A L'UNANIMITE

11 - Questions diverses

- Bibliothèque

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'emploi du temps de Madame VOGEL Juliette sera le suivant à partir du 1er Janvier 2021 : 7h00 bibliothèque / 28h00 mairie

Souhaiterait que parmi les bénévoles de la bibliothèque, la présence d'un ou plusieurs conseillers municipaux.

- L'adressage devrait être terminé été 2021
- Les Colis du CCAS ont été distribués fin novembre – début décembre
- Le bulletin communal sera prêt fin janvier 2020

Fin de la réunion 20h15

Date du prochain conseil municipal le 29 janvier 2021